

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 AVRIL 2018

Date de la convocation :

9 avril 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-huit, le 12 avril, à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAULT, M. POCHE

Etai(en)t excusé(e)(s) : Mme DEGAS, M. LARDEUX

Secrétaire de séance : Mme CHOPIN

D2018-8 : PROVISIONS 2018

Dans le cadre de la préparation des Budgets Primitifs 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'inscrire les provisions suivantes :

- Budget communal2 000 € Compte 6815 – pour risques et charges de fonctionnement courants

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 16 avril 2018
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20180417-2018-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018